

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, Maire de la Commune

Membres Présents : Mme Maryse BEYER, Mr Yves COURNE, Mme Sylvie BERSON, Adjoint
Mmes Nathalie BEDIER, Carine GERMOND, Chantal LOUAISIL
Mrs Anthony SABIN et Nicolas SIMON

Membres Excusés :

Membres Absents : Mrs François HAREL et Franck POIRIER

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la séance précédente
2. Modification du budget
3. Argent de poche
4. Délégation des Adjoint
5. Aménagement du cimetière
6. Subvention « Amis de la terre »
7. Commission Communication
8. Questions diverses

21 h 06 mn ouverture de la séance

1-Modifications du budget.

Décision modificative

Sur le compte 2315 -5500 prétrait
Sur le compte 20428 +5500 rajouté
Objet : lampadaires de l'Eglise
Adopté à l'unanimité

2- Argent de poche

Lecture du compte rendu de la Commission sur la session d'été
Budget voté initial 600 € (5€ / heure avec un forfait minimum de 3 heures), il reste du budget pour envisager une session pendant les vacances scolaires d'automne

Délibération pour argent de poche : **reconduction pour vacances scolaires** de la Toussaint 2014.

3- Délégation des adjoints.

Délégation de signatures pour tous les adjoints. Vote **Accepté à l'unanimité**

4-avis d'aménagement du cimetière.

Lecture du compte rendu de la commission.

Accord de principe des travaux à l'unanimité. Définir un échéancier et priorité

- faire devis grillage
- faire devis plantation



Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

e. Prochaine date d'enlèvement le 12 et le 19 septembre

5-Subvention « Amis de la terre ».

Réponse à un courrier

Raisons de l'absence de versement : pas de retours d'information

6 Commission Communication

- sortie dans 15 jours du bulletin trimestriel
- 13 décembre arbre de Noël : 15 h à 18 heures
- samedi 17 janvier : 11 heures voir le maire à confirmer

7 Questions diverses.

Lettre Sylvain Sabin pour le lieu-dit « la Havarderie » : busage accepté tout à la charge du riverain.

Devis des cloches. Il n'y a plus d'angélus. Passage d'un expert des assurances mercredi 17 septembre 2014. Franchise minimum de 275 €

Battant et pièces d'usure à changer car il abîme la cloche : battant 620 € et Mo soit 1094,40 € TTC devis reporté.

Panneaux : réponse de la sous-préfecture : numérotage obligatoire au-dessus 2200 habitants

Fleurissement : faire venir Mr Huchet et Mr Lardeux pour devis

Prochaine réunion : mardi 7 octobre 2014

Clôture de la séance 23 heures 10